

VIVRE À PUGET LE MAG'

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



n° 01

OCTOBRE • NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2021

NOTRE VILLE ÉVOLUE
NOTRE COMMUNICATION **AUSSI !**

**PUGET** SUR
ARGENS

TRAVAUX
TOUT VA DANS
LE BON SENS !

JEUNESSE
INSTALLATION
DU CITY STADE

CULTURE
LANCEMENT DE LA
SAISON CULTURELLE



Sommaire, LE MAG'

PAGE 3
ÉDITO DU MAIRE

PAGE 4
DERNIÈRES INFOS
SUR LE FIL...

PAGES 5/6/7
DOSSIER SPÉCIAL RENTRÉE
3.2.1... C'EST PARTI !

PAGES 8/9
DOSSIER TRAVAUX
TOUT VA DANS LE BON SENS !

PAGES 10/11/12
ACTUALITÉS
QUOI DE NEUF ?

PAGE 13
DÉVELOPPEMENT DURABLE
JE CONSOMME DONC JE TRIE

PAGES 14/15
JEUNESSE
VIVRE ENSEMBLE

PAGES 16/17
SOCIAL
DES AÎNÉS BIEN ENCADRÉS

PAGES 18/19
SORTIR À PUGET

PAGES 20/21
CULTURE
LA MÉDIATHÈQUE

PAGES 22/23/24/25
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION
NOUS INFORME

PAGE 26/27
TRIBUNES LIBRES

n° 01

OCTOBRE • NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2021



Dossier spécial : Rentrée
1025 élèves accueillis de la petite
section de maternelle au CM2...



Dossier : Travaux
Des places de stationnement
supplémentaires...

Magazine édité
par la Ville de Puget sur Argens

Hôtel de Ville
BP 40001
83487 Puget sur Argens cedex
T. 04 94 19 67 00

Directeur de publication et de rédaction
Paul Boudoube

Réalisation
service communication

Création et conception graphique
Le Petit Œil

Impression
Imprimerie Zimmermann

Tirage 5000 exemplaires

Périodicité trimestrielle

Crédit photos
Service communication
Istock Photo

Édito



" Vivre à Puget, le Mag' " N°01

Cette rentrée a connu une riche actualité et je voudrais tout d'abord remercier le personnel communal qui chaque année s'active en coulisse pour préparer au mieux cette rentrée. Une rentrée de plus avec des contraintes particulières liées à la pandémie, bien gérée par tous.

Bien sûr lorsque l'on évoque la rentrée on pense aux écoles. Mais je veux aussi penser à la cuisine municipale, aux crèches, à notre salle de spectacles, à nos associations, aux services techniques, aux services administratifs qui ont fait en sorte que la rentrée de chacun se fasse dans les meilleures conditions possibles, grâce à des aménagements, des travaux notamment.

Je félicite aussi mes collègues élus qui sont restés concernés cet été, pour mettre en œuvre nos engagements sur le terrain. Je pense notamment aux aménagements de voiries pour des mises en sens unique afin de créer des places de stationnement. Je pense à l'ouverture d'une nouvelle crèche permettant d'accueillir 10 enfants de plus !

L'opération de rénovation du centre-ville avance bien. Nous allons bientôt proposer une aide financière aux propriétaires du centre ancien dans le but d'embellir leurs façades. Notre projet de salle polyvalente "ex CARMAT" a désormais son architecte et nous pourrons vous présenter le projet au printemps prochain. Avec notre nouvelle Conseillère Départementale, Martine ARENAS, nous défendrons prochainement notre projet de rond-point sur la RDN7 au niveau de Vaucouleurs pour sécuriser l'entrée et la sortie Ouest de Puget. Nous tiendrons nos engagements !

Vous pourrez suivre tous ces projets dans les pages de notre magazine communal qui évolue comme vous avez pu le constater. Mon équipe et moi-même avons décidé de vous proposer une nouvelle version et une nouvelle appellation : " Vivre à Puget, le Mag' " remplace "PUGET Infos". Plus moderne et plus lisible, il vous apportera toutes les informations utiles et pratiques qui concernent notre belle ville.

Puget progresse, Puget avance, bonne fin d'année à toutes et à tous !

Paul Boudoube

Maire de Puget sur Argens

2^{ème} Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Sur le fil...

DERNIÈRES INFOS

Sécurité Prévention



LE C.C.F.F. RECRUTE !

Le Comité Communal des Feux de Forêts de notre ville lance un appel aux bénévoles afin de renforcer son effectif à l'horizon de la saison estivale 2022. Si vous êtes intéressé, retraité ou actif, il faut déposer vos coordonnées au poste de la Police municipale à l'attention de Serge Pellegrino, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité.

Il faut impérativement être en possession de son permis de conduire et connaître un minimum le secteur. Il vous sera demandé de la disponibilité durant l'été notamment pour assurer les patrouilles. Si votre candidature est retenue, les équipements vous seront fournis et une formation vous sera dispensée.

Les bénévoles du C.C.F.F. sont indispensables à la préservation de nos massifs forestiers, rejoignez-les !

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ !

La Ville est en train de faire aménager un parcours santé dans le "Bois de Carpenel" entre le collège et l'autoroute.

Un projet initié par le Conseiller municipal délégué au Sport, Noël Azzopardi et le service municipal des sports. Les travaux sont en cours, d'ici quelques semaines vous pourrez aller vous balader entre amis ou en famille dans ce nouveau lieu destiné à l'activité physique et à la détente. Un parcours balisé d'environ 1km, parsemé d'agrès et d'appareils de musculation d'extérieur pour s'entretenir ou se remettre en forme ! Une aire de stationnement sera à votre disposition sur place, ainsi que des bancs pour profiter de moments de détente. Cet espace devrait être ouvert au public avant la fin octobre, en fonction de l'avancée des travaux.

Sport



Patrimoine

La ville a fait réaliser un massif en lieu et place de l'ormeau qui avait été vandalisé dans le centre-ville.

Désormais c'est un olivier qui vient orner cette jolie jardinière. Il a été posé par les agents municipaux du service des espaces verts.

Souhaitons-lui une aussi longue vie que son prédécesseur qui avait été planté au même endroit 230 ans plus tôt !



**RESTONS
EN CONTACT**

Suivez-nous sur
www.pugetsurargens.fr



3. 2. 1... c'est parti !



PETITE ENFANCE

10 places supplémentaires en crèche !

Devant la demande des familles, la Municipalité a souhaité augmenter les places disponibles dans les crèches au travers de sa Délégation de Service Public.

C'est pourquoi, depuis un an, elle travaille à la transformation de la "Maison des Oliviers", située à côté de l'école élémentaire Les Oliviers. Après des travaux pour modifier et adapter les lieux, les accords notamment de la PMI, du Conseil Départemental et le soutien de la CAF, la quatrième crèche a pu ouvrir ses portes le 1^{er} septembre dernier et nous permet de disposer de 73 berceaux d'accueil au total.

Celle-ci a joliment été aménagée à l'intérieur avec, en prime, une belle terrasse couverte et un jardinet afin d'y voir courir les plus grands. Sa proximité avec le groupe scolaire Daudet-Les Oliviers en font un emplacement idéal pour les familles. Le Maire, Paul Boudoube et la Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, Lilia Fontanelle, se sont rendus régulièrement sur le chantier cet été pour suivre l'avancée des travaux.

Cette année, la petite enfance a renouvelé sa Délégation de Service Public et celle-ci a été attribuée à l'Institut de Formation d'Accueil et de Conseil (IFAC) qui est une association nationale reconnue d'intérêt général à but non lucratif, d'éducation pour toutes et tous et de développement local.

L'association est à la fois un gestionnaire d'équipements publics à vocation éducative ou sociale et un partenaire local engagé sur les secteurs de l'animation et de la petite enfance.



À SAVOIR !

Chabullon, la marque petite enfance d'IFAC a pour volonté de servir aux côtés des collectivités. Les valeurs de l'association puisent leurs sources dans une approche humaniste de l'individu inscrit dans son environnement économique, naturel et humain.

Les engagements :

- La bienveillance et le bien-être des enfants et du personnel comme fondements du projet associatif
- L'implication des parents au cœur du projet pédagogique
- Une pédagogie ludique avec le "Jeu" comme moyen d'apprentissage
- Des structures et une organisation attentives à la protection de l'environnement
- Un gestionnaire formant à l'ensemble des métiers de la petite enfance
- La création de liens entre les générations et les territoires

L'association s'attache à favoriser toute action et toute posture qui préserveront et feront progresser la citoyenneté, l'écologie, la qualité du lien social, l'économie sociale et solidaire.



SCOLAIRE Une rentrée sereine et adaptée

Comme il le fait depuis la rentrée scolaire 2008-2009, le Maire, Paul BOUDOUBE a fait la tournée des écoles accompagné de son adjoint aux Affaires Scolaires, André DEBIASI, et des élus Jean-François MOISSIN, Joëlle RICCINO et Jean-Louis ORSO.

Protocole sanitaire et nouvelles habitudes

Comme en 2020, la COVID 19 s'est invitée à cette rentrée et fait maintenant partie du quotidien des enfants. La rentrée s'est faite masquée pour tous les adultes, professeurs des écoles, intervenants dans les écoles, personnels de service, parents et aussi pour les enfants dès l'âge de 6 ans.

Malgré tout, cette rentrée s'est faite sous le signe de la joie de revoir les copains et les copines, de rencontrer la nouvelle maîtresse ou le nouveau maître, de revoir les animateurs revenus en forme et pleins de projets, et de retrouver les bons repas préparés par l'équipe de la cuisine centrale qui a été labélisée ECOCERT*. Les plus petits sont rentrés parfois en pleurs, parfois un peu en retrait pour observer, mais les équipes enseignantes et les ATSEM se sont chargées de reconforter tout ce petit monde et d'expliquer les règles de la vie en collectivité.

Aujourd'hui, moins de pleurs et plus de sourires sur les visages des enfants, heureux d'être à l'école et d'apprendre.

Le protocole sanitaire a été mis en place dans toutes les écoles. Des rentrées échelonnées et à différents portails, des repas pris chaque jour à la même place dans son groupe de classe, des animations séparées. Tout le monde respecte les consignes et les enfants font preuve d'une grande adaptabilité.

Des élèves... aux petits oignons

La cuisine centrale municipale a reçu le label "ECOCERT en cuisine" pour 2021, élevé au niveau 1. Ce label est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio. Il impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique des restaurants collectifs en 3 niveaux de labellisation.

Pour obtenir ce précieux label, notre cuisine a été contrôlée et l'organisme ECOCERT a pu vérifier que nous utilisons du bio, du produit local, pour une cuisine plus durable et plus saine !

Le Maire et son Adjoint aux affaires scolaires ont félicité toute l'équipe lors de la traditionnelle visite de rentrée !

« Les ATSEM, l'équipe d'animation, l'équipe de la cantine, l'équipe des agents d'entretien et l'équipe de la MDJ sont tous opérationnels afin que les enfants puissent grandir et évoluer dans de bonnes conditions d'accueil, d'apprentissage et de divertissement. »



Les écoles de la Commune
accueillent aujourd'hui

1025 élèves

DE LA PETITE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

dont 34% de maternelle
et 66% d'élémentaire

pour un total de 39 classes
et une ULIS

OPÉRATION RENTRÉE

Les services du Centre Technique Municipal et des Grands Travaux ont œuvré tout l'été afin que les écoles soient prêtes dès le 1^{er} septembre : des travaux d'entretien, des travaux de rénovation ainsi que des travaux d'embellissement ont été menés à bien durant les mois de juillet et août grâce à leur dévouement et leur investissement.

UN GRAND MERCI

A noter aussi un chantier solidaire réalisé par l'enseigne Leroy Merlin Puget au sein de l'école maternelle F. Mory.

17 collaborateurs du magasin ont entièrement repeint un couloir long de 50m afin de mettre encore plus de couleurs dans le quotidien des petits écoliers.





**Pas moins de 31 dates sont programmées
entre le 17 septembre 2021 et le 11 juin 2022 !**

SPECTACLES

Une rentrée culturelle intense !

Le 10 septembre dernier, en présence du Maire, Paul BOUDOUBE et de nombreux élus, Martine ARENAS, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, a dévoilé la saison culturelle 2021/2022 avec à ses côtés Vanessa VEGAS, responsable du service culturel, chargée de programmation.

Après 2 années difficiles, marquées par de nombreuses annulations dues à la situation sanitaire, la vie culturelle pugétoise peut enfin reprendre et les portes de l'Espace Culturel Victor Hugo ont rouvert.

Du théâtre, de la chanson, de la danse, du one man show... de nombreux talents se succéderont sur la scène pugétoise : Kyo, Jarry, Florent Peyre, Zize, Tom Leeb, Patrick Bosso... pour ne citer qu'eux. Notre salle sera plus que jamais dédiée au spectacle vivant et continue de figurer parmi les scènes Varoises, reconnue pour la qualité de sa programmation au service de la culture.

Dans le respect des règles sanitaires nous appliquerons le Pass Sanitaire pour le bien de tous et pour pouvoir vous recevoir en toute sécurité dans le respect des gestes barrières.

En famille, entre amis, vous pourrez vous divertir, rire et vous détendre. **Bonne saison culturelle à tous !**

Découvrir
l'intégralité
des spectacles ?

Guide des spectacles
de l'Espace Culturel Victor Hugo,

disponible en consultation
sur www.pugetsurargens.fr

et sur la page facebook :
Espace Culturel Victor Hugo

Il est distribué dans plusieurs points de dépôt :
Mairie, C.C.A.S., Office Intercommunal de
Tourisme, Médiathèque, Maison des Jeunes et
chez les commerçants et artisans du centre-
ville, ainsi que les Offices de Tourisme des villes
environnantes.



Billetterie

- En ligne, sur tous les réseaux classiques : digitick.com, fnac.com, cultura.com, ticketnet.fr, francebillet.com...
- En magasin : Cultura, Carrefour...
- En mairie de 8h30 à 12h
du lundi au vendredi - 04 94 19 61 35



VIE ASSOCIATIVE

Les associations font aussi leur rentrée !

Le Forum des Associations pugétoises 2021 s'est déroulé en plein air sur le parking A. Fallières. Après ces derniers mois difficiles en raison des restrictions et contraintes sanitaires, le tissu associatif pugétois était heureux de se retrouver.

Cet événement incontournable de la rentrée a permis, le dimanche 5 septembre, à la quarantaine d'associations présentes de mettre en lumière leurs activités auprès des nombreux visiteurs venus se renseigner. Prises de contacts, inscriptions, distribution de brochures, le tout dans la joie et la bonne humeur.

A la suite de ce rendez-vous festif, le Conseiller municipal délégué à la vie associative, Manuel BAEZ a souhaité réunir l'ensemble des Présidents d'associations le vendredi 24 septembre à la salle Roger Legrand.

L'occasion pour l'élu et les services municipaux des associations et des sports de présenter le nouveau dossier unique pour l'organisation de manifestations sur la commune. Celui-ci permettra à tout organisateur d'avoir un interlocuteur unique afin de centraliser les demandes pour notamment améliorer l'organisation et la communication. Ce dossier essentiel servira à harmoniser l'agenda des événements sollicités tout au long de l'année et faciliter l'organisation des services dans l'accompagnement de ces animations et éviter que des animations ne soient organisées sans le consentement de la mairie.

A cette réunion, qui a été introduite par le Premier Adjoint, Jean-François MOISSIN, était également présent le Conseiller municipal délégué aux finances et à l'animation des rues, Jean-Louis ORSO.

VOIRIE

Tout va dans le bon sens !



Les rues des écoles et du 19 mars 1962 ont été les deux premières voies concernées.

Elles sont passées en sens unique à la veille de la rentrée scolaire, pour permettre de créer des places de stationnement et sécuriser les déplacements piétons sur le secteur.

Désormais, la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens de la descente.

La ville va procéder à des mises en sens unique de circulation de certaines voiries, afin de sécuriser des carrefours et des accès, d'améliorer la circulation et de créer des places de stationnement.

Cette modification a permis de créer **18 nouvelles places de stationnement**



P 10 places supplémentaires

Rue André Falco

D'autres changements ont été effectués sur la rue A. Falco, la rue du Progrès et la rue de la Coopérative. Suivront dans le courant du mois d'octobre, le boulevard de Provence et le boulevard Jean Moulin.

Concernant la rue Noël Jean, les modifications interviendront lorsque le chantier de reconstruction du centre-ville sera terminé.

Retrouvez les infos Travaux sur le [site de la ville](#) et la page [Facebook](#)



Des travaux qui améliorent votre quotidien

La Ville réalise un grand nombre de travaux chaque année. Qu'il s'agisse de grands travaux visibles par les administrés ou de petits travaux d'entretien dans des espaces publics ou des salles communales, ils s'avèrent tout aussi importants afin de pérenniser notre patrimoine bâti communal.

CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE

DE LA SALLE PAUL CAVALIER

Durant le mois d'août 2021, la commune a fait consolider les poutres principales de la toiture de la salle Paul Cavalier. En effet, suite à l'apparition de fissures longitudinales dues au vieillissement, la commune a choisi de réparer les poutres afin d'éviter de lourds travaux de rénovation dans les années à venir. Les travaux ont consisté à injecter de la résine Epoxy dans les poutres en lamellé collé, et à placer des étriers de renfort pour pérenniser les deux poutres maîtresses de la salle.

Les travaux ont été réalisés par la société "les Charpentiers des Alpes et Provence" pour un montant de 106 000€ dont 50% de subvention du Département.



TRAVAUX ÉLECTRIQUES

AU STADE ROBERT LASSAGNE

Le tableau électrique du stade a été remis aux normes et surtout sécurisé. Comme nous pouvons le constater sur les photos (Avant/Après). Ces travaux revêtaient un caractère d'urgence pour éviter tout incident.



CIMETIÈRE

Des aménagements indispensables

Plusieurs travaux ont été réalisés cet été au cimetière n°4.

Le grillage faisant office de séparation avec le parking de l'école a été remplacé par un mur et une cinquantaine de tombes de pleine terre et des columbariums ont été créés pour répondre à une forte demande des familles.

Le service de l'Etat Civil et l'Adjointe au Maire déléguée, Elodie Gravouil, ont travaillé de concert avec les services techniques municipaux pour créer une cinquantaine de tombes en pleine terre. La Ville disposant de techniciens compétents pour réaliser les travaux, les agents municipaux se sont chargés d'effectuer ces aménagements durant l'été.

L'espace disponible le long du mur de séparation avec la MDJ a été exploité pour y installer une centaine de cases types columbariums d'une capacité de 2 à 3 urnes chacune.

Pour finir et bien définir la séparation avec le parking de l'école, un mur et un portail viennent parfaire l'enceinte de ce cimetière.

Des aménagements nécessaires qui permettront à la commune de pouvoir répondre avec attention aux besoins des familles.

Coût total des travaux 134 905€ dont 50% de subvention du Département.

Quoi de neuf ?

FISCALITÉ

La fiscalité communale pour les propriétaires reste inchangée en 2021



Fin de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties

En 2021, la part départementale de la taxe foncière est transférée à la commune pour compenser la disparition de la taxe d'habitation. Taxe d'habitation qui jusqu'ici était perçue par les communes.

Un changement qui n'a pas d'incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables.

Toutefois, le taux indiqué pour la commune risque de surprendre. Ce taux intègre désormais la part départementale.

C'est donc la somme du taux de la commune et du département qui apparaît. La colonne dédiée au département disparaît du tableau détaillant le calcul de la taxe.

L'administration fiscale a ainsi modifié la présentation de son avis de taxe foncière.

Taxe foncière 2020

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxes GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	15,49%	%	1,59%	15,49%	0,201%	10,88%	0,256%	
Taux 2020	15,49%	%	1,59%	15,49%	0,205%	10,88%	0,249%	

Taxe Commune + Département = 30,98%

Taxe foncière 2021

Suppression de la taxe Département de 15,49%

TF 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxes GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	30,98%	%	1,59%	0,201%	10,88%	0,249%	
Taux 2021	30,98%	%	1,59%	0,205%	10,88%	1,01%	

La commune a donc voté au mois de mars un taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) strictement égal à la somme du taux communal 2020 et du taux départemental de la TFPB de 2020.

LES ÉLÉMENTS DE CALCUL DE VOTRE TAXE FONCIÈRE

Le montant global de votre impôt foncier peut cependant varier en fonction de :

- La revalorisation des bases locatives par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) : +0.2% en 2021
- L'augmentation du taux GEMAPI (Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), perçue par Estérel Côte d'Azur Agglomération afin d'agir sur la problématique des inondations, fléau de notre territoire

Les recettes nouvelles générées au budget annexe GEMAPI d'Estérel Côte d'Azur Agglomération seront donc exclusivement affectées au financement d'actions liées à cette compétence récente : aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides, ou encore aménagements hydrauliques et leur entretien. Une capacité à agir désormais indispensable.

Rencontre avec Martine ARENAS, une élue de terrain



Nous l'avons rencontrée en cette rentrée pour faire le point sur ses nouvelles fonctions

Le Mag' : Bonjour Madame ARENAS, vous avez été élue Conseillère Départementale. Que souhaitez-vous dire aux Pugétois qui nous lisent ?

Martine ARENAS : Tout d'abord, merci à tous les électeurs de notre ville et de l'ensemble du canton de Roquebrune qui nous ont fait confiance et ont placé notre binôme en tête aux dernières élections départementales. Je voudrais aussi remercier la majorité Départementale et notre Président Marc Giraud pour son soutien et sa confiance.

Le Mag' : Comment s'articulent vos missions sur le canton ?

Martine ARENAS : Avec Nicolas MARTEL et nos suppléants, Noëlle BARTHELEMY, Conseillère municipale à Montauroux et Jean

CAYRON, Maire de Roquebrune-sur-Argens, nous sommes déjà au travail. Nous sommes régulièrement sur le terrain pour rencontrer les élus du canton, aborder leurs problématiques et défendre au mieux leurs intérêts. En ce qui concerne notre Ville, il sera plus aisé pour nous de défendre nos projets et nos demandes de subventions en étant représentés au Conseil Départemental. Pour autant, nous souhaitons œuvrer pour toutes les communes du canton, sans distinction aucune.

Le Mag' : Quels sont vos objectifs prioritaires en tant que Conseillère Départementale ?

Martine ARENAS : La tâche est complexe sur ce canton qui est étendu et diversifié. Il y a beaucoup de travail, les chantiers sont nombreux. À commencer par les routes où il reste beaucoup à faire. Nous souhaitons aussi développer les relations avec la communauté de communes du Pays de Fayence, la communauté d'agglomération ECAA, les communes et le Département. Nous souhaitons apprendre à travailler ensemble, main dans la main, pour conserver un trait d'union indéfectible entre les communes, les agglomérations et le Département. C'est le seul moyen pour dynamiser notre territoire.

Adjointe au Maire déléguée à la Culture, à la Communication et au Patrimoine, Martine ARENAS est également 9^e vice-présidente au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) où elle s'occupe plus particulièrement de la problématique d'accueil des gens du voyage.

Le 27 juin 2021, Martine ARENAS a également été élue Conseillère Départementale aux côtés de Nicolas MARTEL, Maire de Saint-Paul-en-Forêt.

Une mission supplémentaire qui va ainsi lui permettre de défendre les intérêts du territoire.

Le Mag' : En quoi le fait d'être Conseillère Départementale peut-il être bénéfique pour notre ville et pour ses grands projets ?

Martine ARENAS : Il est plus aisé de solliciter les aides financières du Département, sous forme de subventions, pour financer en partie nos actions. Je prends par exemple notre projet de giratoire à l'entrée ouest de la ville au niveau du Château de Vaucouleurs. Nous avons présenté avec le Maire, ce projet au Président du Conseil Départemental qui a eu une oreille attentive. Nous espérons qu'il puisse appuyer notre dossier pour que ce projet soit financé en grande partie par les subventions, du Département mais aussi de la Région... Les fonds récupérés des institutions permettraient ainsi de réduire le financement communal, nous permettant ainsi d'envisager d'autres projets à l'avenir.

Nouvelles activités à Puget !

ECAA - Service Développement Économique

Le Château
313 av. du Château Galliéni
83600 FRÉJUS
T. 04 94 82 64 45
deveco@esterelcotedazur-agglo.fr

ATG SERVICES

Entretien maison et appartement, copropriété, repassage,
nettoyage des vitres, entretien des locaux

135 allée des figuiers
Résidence Domaine du lac
83480 PUGET SUR ARGENS
T. 06 09 61 45 34 / 06 21 59 09 67
atgnettoyage@gmail.com

CORAGLAM

Prothésiste ongulair au salon "Création coiffure"
92 rue Victor Hugo
83480 PUGET SUR ARGENS
T. 04 94 45 64 07 / 06 27 22 58 70
f @ : Coraglam

EMMANUELLE NATUROPATHE

Naturopathe
emmanuelle.naturopathe@hotmail.com
© : emma_naturopathie

KARIKA RÉSIDENCES

Agence immobilière spécialisée en transactions
Espaces Vernède 3 • Chemin des Vernèdes
83480 PUGET SUR ARGENS
T. 04 84 35 26 92
contact@karika-residences.fr
www.karika-residences.com
f : Karika Résidences
@ : karika_residences_immo
in : Karika Résidences

KID'S POUX

Centre de traitement anti-poux et lentes
Des produits made in France et 100 % naturels
369 rue du Général de Gaulle
83480 PUGET SUR ARGENS
T. 04 22 73 60 04
frejus@kids-poux.com
www.kids-poux.com
f @ : Kid's Poux Fréjus

CRÉATION DE NOUVEAUX
COMMERCES, ENTREPRISES,
OUVERTURE,
REPRISE D'ACTIVITÉ :

Signalez-vous au Service
du développement économique de la
Communauté d'Agglomération
Estérel Côte-d'Azur,

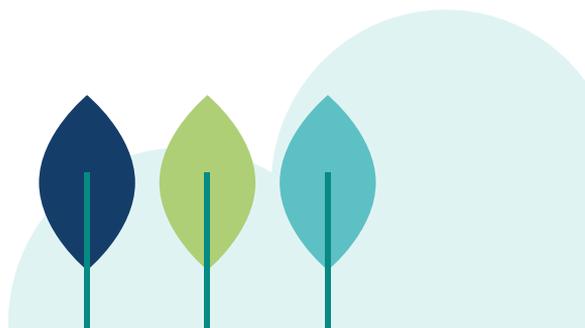
afin de pouvoir figurer
dans cette rubrique
de notre **MAG'** !



Développement économique



Je consomme donc je trie !



Voici quelques informations utiles aussi bien aux nouveaux arrivants qu'aux Pugétois de longue date !

Afin d'éviter les dépôts intempestifs sur la voie publique aux abords des habitations ou des dépôts sauvages en pleine nature, sachez qu'il existe à Puget une collecte des encombrants qui s'effectue quasiment en porte à porte et que la ville dispose d'une déchèterie gratuite pour les particuliers !

Collecte des encombrants

Vous souhaitez vous débarrasser d'encombrants que vous ne pouvez pas vous-mêmes apporter à la déchèterie ;

cette collecte a lieu tous les MERCREDI sur inscription préalable au 04 83 09 84 31

Rappel : 5 objets sont autorisés par collecte. Ce service est gratuit et permet de lutter contre les dépôts sauvages alors n'hésitez pas à en faire bon usage !

Professionnels ou particuliers, pensez à bien effectuer un pré-tri dans votre chargement afin de gagner du temps lors de votre passage à la déchèterie !

La déchèterie située au 109, chemin de la Plaine est ouverte :

Pour les professionnels :

Du mardi au jeudi de 8h00 à 11h50
Le vendredi de 8h00 à 11h50 et de 16h00 à 16h50

Pour les particuliers :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h50

Le samedi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Fermée dimanches et jours fériés

Pour les particuliers les dépôts sont gratuits jusqu'à 200kg/semaine ou 3600kg/an.

Les déchets acceptés : encombrants de particuliers, cartons, déchets verts, palmes de palmiers, bois, écomobilier, ferrailles, DEEE (électroménager) pots de peinture, gravats, plâtre.

La Brigade de l'Environnement créée en fin d'année 2020, a terminé son état des lieux de la commune et la période de prévention et de pédagogie. Le repérage des lieux impactés par des dépôts sauvages a permis l'installation de plusieurs appareils photos discrets permettant de relever des infractions. Plusieurs contrevenants ont déjà été verbalisés.

Alors afin de lutter efficacement contre ces incivilités, sachez que deux possibilités s'offrent à vous : soit la déchèterie, soit la collecte des encombrants, utilisez-les !

Pour toute doléance ou demande d'information concernant la collecte ou la propreté urbaine vous pouvez joindre la Direction de la Propreté et de la Valorisation de la CAVEM • 106 Chemin de Saint-Tropez ZA Les Meissugues • 83480 Puget sur Argens • T. 04 83 09 84 31

Les inscriptions des rendez-vous composteurs du mois d'octobre sont ouvertes!



Votre composteur pour 10€ avec le SMIDDEV !

Réduisez vos déchets, compostez !

Pour toutes questions, contactez les conseillers du tri du Smiddev par téléphone au 04 98 11 98 80 ou par mail à contact@smiddev.fr



Pour une ville plus verte...



Tout le monde en parle !

La MDJ, l'espace de rencontre des jeunes Pugétois

PLACE AUX JEUNES PUGÉTOIS

Vivre ensemble

La Maison des Jeunes est depuis plusieurs années maintenant, un lieu très prisé par les ados de Puget, ce n'est une nouvelle pour personne.

C'est pourquoi la Ville investit régulièrement pour améliorer ce lieu de vie et d'échange, indispensable au bon épanouissement de notre jeunesse.

**INCONTOURNABLE
Le City Stade !**



La commune a fait installer au mois de juin dernier, un City Stade.

Ce nouvel équipement permet aux jeunes de pratiquer des nouvelles disciplines sportives et ludiques comme par exemple : le basket, le hockey sur gazon, le tennis ballon, dodgeball... Il est prioritairement réservé aux adhérents de la MDJ durant les horaires d'ouverture de celle-ci, mais profite aussi aux Pugétois en dehors des heures réservées.

Une dépense d'environ 60 000€ pour cet équipement, dont 50% de subvention du Département.



La MDJ est en cours de rafraîchissement !



Prochainement



2 nouvelles tables de tennis de table en dur, seront installées à l'extérieur

Recherche bénévoles pour soutien scolaire

La MDJ recherche d'ores et déjà des bénévoles ou une association pour mettre en place du soutien scolaire dans ses nouveaux locaux, si possible, à partir de la rentrée de la Toussaint.

N'hésitez pas à contacter la MDJ au 04 94 45 49 89

La MDJ, des projets plein la tête...



La Ville a souhaité créer un nouveau service en direction de la jeunesse pugétoise autour des questions de formation et d'emploi et peut annoncer l'ouverture prochaine d'un Bureau Information Jeunesse (BIJ).

Le dossier est en cours, en attente de labélisation et nos animateurs seront prochainement formés pour pouvoir proposer ce nouveau service à la jeunesse pugétoise !

Ce service sera normalement confié à la Maison des Jeunes et à ses animateurs.

Il sera situé à côté de la MDJ, les travaux sont en cours...

La Mission Locale y installera également ses permanences.

Coût de l'investissement pour la commune : 65 000€



FOCUS ÉTÉ 2021

Un été riche en activités !

L'été 2021 n'a pas dérogé à la règle et la fréquentation de la MDJ a été très satisfaisante malgré la période compliquée que nous traversons toujours.

Une quarantaine de jeunes est venue en moyenne par jour, encadrée au quotidien par les 3 animateurs, Jade, Laurent et Romain.

Les jeunes ont pu utiliser quotidiennement le City Stade et la MDJ a pu constater la très bonne entente avec les autres utilisateurs sur la règle de la priorité MDJ.



Souvenirs de vacances



Les activités et les sorties sportives étaient au programme. Les jeunes ont pu se rendre notamment au South Wake Park et au Ninja Training, ils ont pu pratiquer l'aquagloss et faire des grands jeux etc... Les animateurs ont favorisé des activités locales et/ou sur place pour cet été, protocole COVID oblige !

Quelques soirées à thèmes : sports, casino, karaoké, karting chez Fun Driving, ont été organisées. Les animateurs ont su mettre tous les ingrédients dans la marmite pour faire passer de supers vacances à nos jeunes !

STAGES MULTISPORTS

Une véritable expérience

Les stages multisports ont fait leur grand retour cet été



KAYAK
ACCROBRANCHE
CATAMARAN
TIR À L'ARC
VTT ÉLECTRIQUE

70 adolescents ont pris part aux trois semaines d'activités

Le service municipal des sports avait mis les petits plats dans les grands pour faire de ces stages de véritables moments de découverte, de partage et d'amusement. Ce fut l'occasion pour nos jeunes de s'essayer à de nouvelles disciplines comme notamment le kayak, l'accrobranche, une sortie en catamaran, du tir à l'arc, une sortie en VTT électrique, du disque golf... la liste est encore longue, les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer sous la responsabilité de Christophe et Renaud, les éducateurs sportifs municipaux.



Ne ratez pas !

Prochain stage des vacances d'hiver 2022

Pour plus d'informations

Téléphonez au 04 94 19 67 13 (Service des Sports)
ou écrivez à sports@mairie-puget-sur-argens.com





Des aînés bien encadrés au C.C.A.S

Conférences, animations, repas, sorties, aide aux démarches administratives...

Notre C.C.A.S. est sur tous les fronts en cette rentrée, profitant aussi de la mise en place du Pass Sanitaire pour reprendre un semblant de vie "normale" afin de divertir ou d'accompagner nos aînés au quotidien.

Les nouveautés 2021 sont : la mise en place d'un guichet "veuvage" et une permanence "logements sociaux".

Guichet Veuvage

Pour faire face à la complexité des démarches, l'isolement social, les émotions et les incertitudes, le C.C.A.S. propose depuis le 1^{er} mars 2021, un guichet "veuvage". Une écoute, un réconfort et un accompagnement dans les démarches administratives (demande de pension de réversion, d'allocation veuvage, courriers aux différents organismes concernés par le décès, etc...).

➔ uniquement sur rendez-vous au 04 94 95 68 60



Logements sociaux

Pour répondre à la demande croissante de administrés en ce qui concerne les demandes de logements sociaux (ou renouvellements),

le C.C.A.S. vous propose une permanence dédiée au logement le jeudi après-midi de 13h30 à 17h



Cette permanence s'effectuera sur rendez-vous auprès de nos agents

✕ CONFÉRENCE METAFOR

"Comprendre et Entretenir sa mémoire"

Madame Jessica ROTH, psychologue spécialisée en neuropsychologie animera une conférence sur le fonctionnement de la mémoire et ses altérations / comment stimuler et entretenir sa mémoire.

Judi 21 octobre • 14h - 15h30
Salle Pauline Le Bigot

Entrée libre • Pass Sanitaire obligatoire
Inscription au C.C.A.S 04 94 95 68 60

21 OCT.

✕ OCTOBRE ROSE

Le C.C.A.S. en partenariat avec l'A.S.E.P.T. (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires P.A.C.A.) vous propose une pièce de théâtre interactive intitulée "Pilier de Famille"

Spectacle du Théâtre Le Forum sur le dépistage des cancers féminins.

Les thèmes abordés sont : les délais et conditions pour les dépistages des cancers du sein et du col de l'utérus, déconstruction sur les arguments communs contre le dépistage, affirmation de la santé des femmes et la place de la femme au sein du couple et de la famille.

Vendredi 22 octobre • 14h00-16h00
Salle Pauline Le Bigot

Entrée libre • Pass Sanitaire obligatoire
Inscription souhaitée auprès du C.C.A.S

22 OCT.

✕ DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les personnes ayant réservé auprès du C.C.A.S. leur colis de Noël, pourront le retirer :

Mercredi 1^{er} décembre et uniquement ce jour-là
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Espace Culturel Victor Hugo



Vous ne pouvez vous déplacer ? Le colis pourra être remis à toute autre personne munie du ticket de réservation et de la pièce d'identité du ou des bénéficiaires.

Ce colis ne remplace pas la convivialité du repas de Noël, mais il permet de maintenir un lien avec nos aînés et notamment les plus isolés qui souffrent de la solitude pendant les fêtes de Noël.

1^{er} DÉC.

✕ ESCAPADE EN ITALIE



Après de longs mois de confinement, de restrictions de sortie, de vie sociale mise en suspens, les seniors de la commune ont manifesté l'envie de bouger, de voyager, de se retrouver entre eux le temps d'une journée.

À l'écoute de son public de seniors, le C.C.A.S.
organise une sortie en Italie le jeudi 9 décembre

Prix : 30€/pers.

Inscription au C.C.A.S. à partir du 8 novembre
Chèque libellé à l'ordre du Régisseur • Pass Sanitaire obligatoire

Au programme

Marché de Bordighera
Déjeuner au restaurant
Lago Bin à Rocchetta
Nervina

puis arrêt Shopping
à la frontière de Vintimille

9 DÉC.

✕ REPAS DE NOËL

Le repas de Noël des aînés est une tradition de la commune attendue et appréciée par tous. Cette année encore, les participants pourront déguster un délicieux repas gourmand et applaudir un spectacle Cabaret digne d'une revue parisienne intitulé "Tour du Monde" présenté par la Cie Rêve d'Etoiles.

Les inscriptions pour participer au Repas de Noël, sont en cours et ouvertes jusqu'au mercredi 1^{er} décembre inclus.

Samedi 11 décembre
Espace Culturel Victor Hugo

En plus du protocole sanitaire en vigueur, chaque participant devra obligatoirement présenter son Pass Sanitaire pour accéder à la salle.

Conditions requises : Être âgé de 70 ans et plus, résider sur la commune depuis une année en résidence principale et ne pas être imposable. Les personnes ne remplissant pas toutes les conditions, pourront assister, selon les disponibilités, à l'évènement moyennant une participation. Renseignements au C.C.A.S.

Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

11 DÉC.

SORTIR

➔ À PUGET

Octobre

Vendredi 15 • 20h30 • HUMOUR

▶ Espace Culturel Victor Hugo

LE CAS PUCINE

[Main Mise]

Auteurs : Le cas Pucine, Jérémy Ferrari
Mise en scène : Jérémy Ferrari

⌚ 1h20 • Tarif Unique : 20€ / Abonné : 18€
À partir de 12 ans

Mardi 19 • Après-midi

▶ Espace Culturel Victor Hugo

L'ASSOCIATION LOU CANTOUN DE L'ÂGE D'OR
PROPOSE

UNE APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE pour les seniors

➕ d'infos : 04 94 45 53 48

Samedi 23 • 20h30 • CONCERT

▶ Espace Culturel Victor Hugo

MATTIAS BONNOT

French Touch • 1^{ère} partie : CESANA

Auteur, compositeur, Interprète Mattias vous invite à une soirée concert live, dans un style Pop funk français - Un concert à ne pas manquer !

Tarif : 10 € / Étudiant : 6€ sur présentation d'un justificatif

Billetterie en Mairie de Puget et le soir même sur place

Mercredi 27

▶ Office de Tourisme

ANIMATIONS

HALLOWEEN

Infos et réservations : 04 83 09 81 14

Vendredi 29 • 20h30 • THÉÂTRE

▶ Espace Culturel Victor Hugo

NOCES DE ROUILLE

Auteurs : Ghyslaine Lesept, Fabrice Schwingrouber

Artistes : Ghyslaine Lesept, Jean-Luc Bosso

Mise en scène : Ghyslaine Lesept, Fabrice Schwingrouber

⌚ 1h15 • Tarif unique : 15 € / Abonné : 13€

À partir de 7 ans

Dimanche 31 • 18h00 • CONCERT +

▶ Espace Culturel Victor Hugo

CAMILLE & JULIE BERTHOLLET

[Nos 4 Saisons]

⌚ 2h • Tarif Plein : 28€ / Réduit : 24€ / Abonné : 22€

Novembre

Vendredi 5 • 20h30 • HUMOUR MUSICAL

▶ Espace Culturel Victor Hugo

AKRO PERCU

[A happy rythm Comedy]

Mise en scène : Kamel Benac (Poubelle Boys)

Artistes : A. Dandoy, T. Delplancq, J. Mairesse, M. Charue et A. Wlomainck / S. Erauw

⌚ 1h30 • Tarifs Unique : 15€ / Abonné : 13€

DU 10 AU 14 • THÉÂTRE

▶ Espace Culturel Victor Hugo

29^{ÈME} FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Comme chaque année, cet événement incontournable à Puget est organisé par la Cie du QUIPROQUO du Foyer Culturel Laïque et la Ville de Puget sur Argens. Une sélection éclectique et de qualité effectuée parmi les meilleures troupes de la région.

AU PROGRAMME

Mercredi 10 • 20h30 - Les sœurs Donahue

Comédie de Géraldine Aron présentée par la Cie Il de La Garde • ⌚ 1h10

Jeudi 11 • 20h30 - Sœurs

Comédie de Gérard Levoyer présentée par la Cie Entrée des Artistes de Breil sur Roya • ⌚ 1h15

Vendredi 12 • 20h30 - Lâcher Prise

Comédie d'Alain Illel, présentée par la Compagnie Prométhéa de Cannes • ⌚ 1h15

Samedi 13 • 16h - Comme s'il en pleuvait

Comédie de Sébastien Thiery (Spectacle gratuit) présentée par Le Quiproquo de Puget sur Argens

Samedi 13 • 20h30 - Le Voyageur sans Bagage

Comédie de Jean Anouilh présentée par la Cie du Courant d'Air de Roquefort la Bédule • ⌚ 1h30

Dimanche 14 • 17h - L'Épidémie

Comédie d'Octave Mirbeau présentée par la Cie de Tragos de Cavalaire • ⌚ 1h10

Tarif Plein : 10€ / Scolaire : 7€

Carte festival : 30€ ou Scolaire et FNCTA : 18€

BILLETTERIE : 04 94 45 61 63 - Pas de réservation

La carte festival donne accès aux 5 spectacles [même fauteuil réservé pour les 5 spectacles]

Vendredi 19 • 20h30 • Concert

▶ Espace Culturel Victor Hugo

+

AGUSTÍN GALIANA

[Plein Soleil]

🕒 1h30 • Tarif Plein : 25€ / Réduit : 21€ / Abonné : 19€

Mardi 23 • 20h30 • Humour Musical

▶ Espace Culturel Victor Hugo

LES COQUETTES

[Merci Francis !]

Avec Lola Cès, Marie Facundo, Juliette Faucon

Auteurs : Les Coquettes / Mise en scène : Nicolas Nebot

🕒 1h20 • Tarif Unique : 20€ / Abonné : 18€

À partir de 12 ans

Décembre

Samedi 4 • 20h30 • DANSE

▶ Espace Culturel Victor Hugo

+

SUR LE FIL...

CIE PYRAMID

Interprétation : Michaël Auduberteau, Jamel Feraouche, Dylan Gagnant, Fouad Kouchy, Nicolas Monlouis Bonnaire, Rudy Torres
Scénographie : Olivier Borne

🕒 1h10 • Tarif Plein : 22€ / Réduit : 18€ / Abonné : 16€

Tout Public - dès 7 ans

Dimanche 5

▶ Salle Paul Cavalier

REPAS DANSANT

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES À LA SALLE PAUL CAVALIER AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Infos à venir : 📍 / Comité des Fêtes de Puget sur Argens



**COLLECTE
DE SANG**
MOBILISEZ-VOUS !

Mercredi 8
8H00 - 12H30

▶ Espace Culturel
Victor Hugo

ORGANISÉE PAR
L'ASSOCIATION DES DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES ET
L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS
DU SANG

Vendredi 10 • 20h30 • Humour

▶ Espace Culturel Victor Hugo

+

LAURIE PERET

[spectacle alimentaire
en attendant la pension]

🕒 1h / Tarif Unique : 15€ / Abonné : 13€

À partir de 12 ans

Mercredi 15 • 10h00

▶ Office de Tourisme

CHASSE AU TRÉSOR DE NOËL

Gratuit • Inscription obligatoire au 04 83 09 81 14

À partir de 6 ans

Mercredi 15 • Après-midi

▶ Espace Culturel Victor Hugo

L'A.P.I. ORGANISE LE

SPECTACLE DE NOËL POUR ENFANTS

📞 d'infos : 06 15 48 48 15

Vendredi 17 • 17H00

▶ Office de Tourisme

BALADE COMMENTÉE DU VILLAGE EN NOCTURNE

avec illuminations de Noël

Gratuit • Inscription obligatoire au 04 83 09 81 14

Vendredi 31 • à partir de 20H00

▶ Salle Paul Cavalier

FÊTEZ LE NOUVEL AN

AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année le Comité des Fêtes de Puget, vous propose de réveillonner avec eux. Repas festif et ambiance musicale avec orchestre.

📞 d'infos :

06 72 41 61 08 / 06 11 74 54 83

📍 / Comité des Fêtes de Puget sur Argens

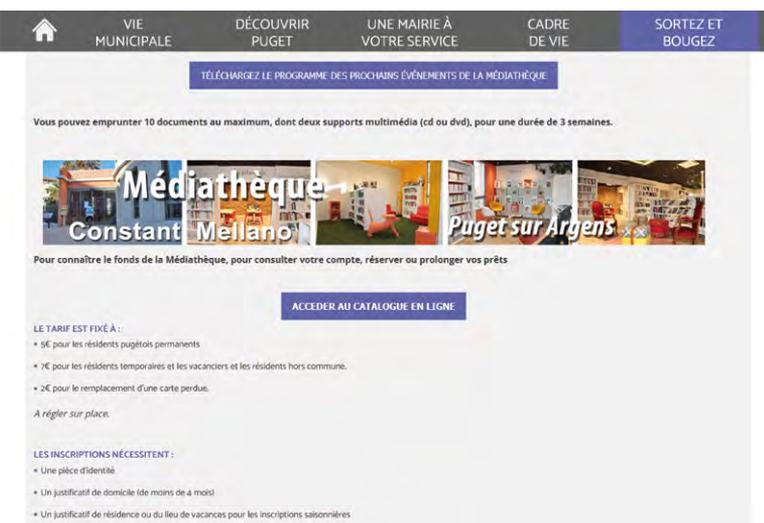


VIVRE À PUGET
à suivre ...

Le catalogue en ligne est **actif** !

La médiathèque Constant Mellano est équipée d'un portail qui donne accès à son catalogue d'ouvrages

Il s'agit d'un nouveau service complémentaire proposé aux adhérents. Désormais, de chez vous, vous pourrez consulter la liste des documents, livres, magazines, DVD et autres et vous pourrez également effectuer des réservations qui vous seront confirmées par mail, prolonger vos prêts, consulter votre compte. Ce portail vous donnera accès aux informations pratiques, au planning des animations et activités.



SE CONNECTER EN 1 CLIC !



Pour avoir accès au portail : direction le site de la commune

www.pugetsurargens.fr



médiathèque



consulter le catalogue en ligne

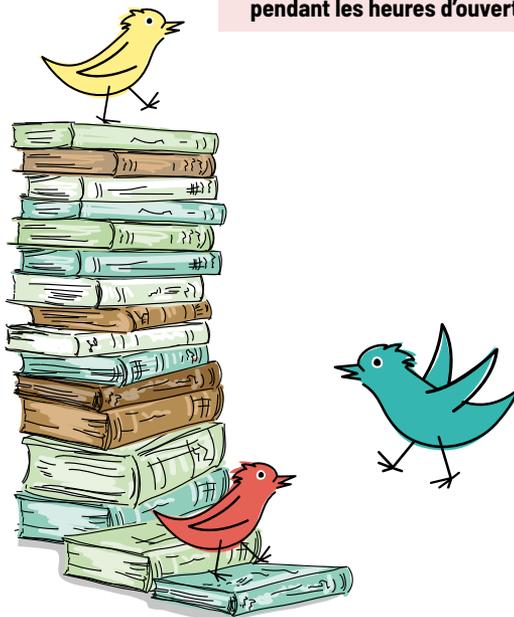
Lors de votre première visite, vous aurez toutes les informations pour vous connecter à votre compte ainsi qu'un guide d'utilisation.

Pour les lecteurs ne possédant pas le pass sanitaire pour accéder à la médiathèque,

un service "CLIQUER & EMPORTER"

est mis en place sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture.

Ce nouvel outil ne remplace en aucun cas le contact humain. L'équipe de la médiathèque sera toujours à votre disposition pour échanger, vous renseigner, vous guider dans vos recherches, effectuer des réservations ou prolonger vos ouvrages.



Bienvenue à la médiathèque!



Animations & Ateliers

Pour tout renseignement :

04 94 45 27 31

mediatheque@mairie-puget-sur-argens.com



Animations & Ateliers

N'hésitez pas, venez à notre
rencontre boulevard Costamagna.
L'équipe de la médiathèque se fera
un plaisir de vous renseigner.

Samedi 16 octobre de 9h30 à 11h30
Vend. 22 et 29 oct. de 15h30 à 17h30

→ Les ateliers de Marie Christine
MACRAMÉ

À partir 14 ans • Sur inscription • Places limitées

Du mercredi 6 octobre
au vendredi 26 novembre

→ **EXPOSITION :**
"Le livre c'est bon pour les bébés"

Prêtée par la Médiathèque Départementale du Var, cette exposition a pour but d'inviter enfants et parents à partager le plaisir des livres et de la lecture. Elle est conçue comme un ensemble d'espaces de jeu et de lecture, avec des coussins cubes et des panneaux explicatifs. Vous pouvez emprunter les ouvrages.

Samedi 23 octobre de 14h à 16h30

→ Ateliers créatifs
HALLOWEEN

À partir 7 ans • Sur inscription • Places limitées

Lundi 25 octobre de 14h à 16h30
Jeudi 4 novembre de 9h30 à 11h30

→ **JEUX DE SOCIÉTÉ**

À partir 8 ans • Sur inscription • Places limitées

Samedi 27 novembre

→ Ateliers créatifs
NOËL

de 9h30 à 11h30 Pour les 5 - 6 ans

de 14h à 16h30 À partir de 7 ans

Sur inscription • Places limitées

Mercredi 1^{er} décembre • Dès 16h

→ **ACTIVITÉS NOËL**

Décoration du sapin de Noël

Mercredi 8 décembre de 14h à 16h

Spectacle familial

→ **CONTE "LE NOËL
DE GRAND-MÈRE"**

par Jacques Bourgarel

Conte accompagné de musique

Entrée libre

Exceptionnellement ouverture au public
à 16h

C'est nouveau !

Des animations régulières
tout au long de l'année
dès le mois d'octobre !

Tous les mois,
des animations sont proposées pour
se retrouver entre amis, en famille,
ou pour des pauses lectures.

JEUX ENTRE AMIS

Mardis 2 novembre et 14 décembre
de 15h30 à 17 h30

JEUX EN FAMILLE

Vendredis 15 octobre, 19 novembre
et 10 décembre de 17h à 19h

HEURE DU CONTE

Mercredis 20 octobre, 17 novembre
et 15 décembre de 16h45 à 17h30

Tous les deux mois, il vous est
proposé d'échanger autour de vos
lectures, des films que vous avez
vus ou autre en toute convivialité

CLUB LECTURE

Jeudis 21 octobre et 16 décembre
de 15h30 à 17h30

INFOS : A l'instar des personnes majeures, à compter du 30 septembre 2021, l'obligation de présentation du PASS SANITAIRE s'appliquera aux mineurs âgés de 12 ans et deux mois jusqu'à 17 ans inclus. La participation aux animations, activités, spectacles et autres manifestations organisées au sein de la médiathèque est également soumise à la présentation du pass sanitaire. Le port du masque (à partir de 6 ans lors de manifestations) et le respect des gestes barrières restent obligatoires dans l'enceinte de la médiathèque.



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Campus connecté s'agrandit pour sa 3^e rentrée

Fort de son succès, le Campus connecté implanté à Saint-Raphaël ne cesse de voir le nombre de ses étudiants augmenter. Pour sa 3^e rentrée, il devrait accueillir une quarantaine d'étudiants et occupera désormais deux étages du bâtiment. Cet établissement témoigne de la volonté du Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Frédéric Masquelier, de développer la formation sur le territoire et de faciliter l'accès aux études supérieures. Chaque année, près de 400 bacheliers ne poursuivent pas leurs études.


3^e
année
d'ouverture


40
étudiants
inscrits

Étudier à distance en restant à Saint-Raphaël, c'est possible et c'est gratuit

Situé place Couillet, ce lieu d'études met à disposition des salles de cours connectées et équipées pour suivre une formation postbac à distance à laquelle les étudiants se sont inscrits auprès d'une université ou d'une école. Ils y sont encadrés tout au long de l'année par une équipe pédagogique de tuteurs. Les formations à distance

dans l'enseignement supérieur suivies au Campus connecté d'Estérel Côte d'Azur Agglomération bénéficient de la même valeur et des mêmes avantages (bourse...) que celles suivies sur un campus universitaire. L'inscription est gratuite et n'entraîne pas de surcoût : seuls les frais des écoles et des universités souhaitées restent à la charge des étudiants. Le Campus connecté est dédié à ceux qui hésitent à poursuivre ou à reprendre des études supérieures ou qui n'ont pas la possibilité d'étudier dans un établissement géographiquement éloigné de chez eux. Des sportifs de haut niveau et des artistes confirmés font également partis des inscrits. L'établissement

de référence auquel l'élève est inscrit peut se trouver n'importe où sur le territoire, même très éloigné du lieu d'habitation et du Campus connecté. Les étudiants peuvent également avoir accès aux différents événements culturels et sportifs de l'agglomération.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

- 190 place Couillet
83700 Saint-Raphaël
- campus.connecte@cavem.fr
- 0483098418



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

AGGLOBUS

une nouvelle ligne urbaine pour desservir Puget sur Argens

Le réseau de transports Agglobus continue à évoluer pour répondre aux besoins des habitants du territoire: des ajustements ont été réalisés à la rentrée de septembre sur des lignes scolaires et urbaines de l'agglomération. Au cours des dernières années, la forte croissance démographique (6 000 habitants supplémentaires en 5 ans) s'est traduite par la réalisation de nombreux programmes immobiliers. À Puget sur Argens, plus de 800 logements ont été construits entre 2017 et 2020. Pour répondre

à cette nouvelle demande de déplacements, le réseau Agglobus a développé une offre inédite en service depuis le 13 septembre 2021.

De nombreux quartiers de Puget sur Argens sont désormais desservis par une ligne urbaine permettant de les connecter au centre-ville et de rejoindre la ligne 4 qui relie Saint-Raphaël à Roquebrune-sur-Argens. Grâce à cette navette, les élèves peuvent se rendre plus facilement au collège Colette ou aux lycées de Fréjus et de Saint-Raphaël.

Depuis 2016, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans un Plan de Déplacements Urbains qui permet une approche plus globale de la mobilité. Ainsi, au-delà des transports l'agglomération est engagée dans un schéma directeur vélo et dans l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public.

PLUS D'INFOS

- agglobus-cavem.com

TITRES DE TRANSPORT SCOLAIRES

Les inscriptions sont ouvertes

À l'approche de la rentrée scolaire de septembre, les élèves du territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération peuvent réserver leur titre de transport pour l'année scolaire à venir. Deux offres sont proposées.



Le titre de transport Agglobus

Si l'élève est domicilié sur le territoire de l'agglomération et y réalise également ses études, il est concerné par le titre de transport Agglobus. Le Pass Junior est disponible pour les élèves des écoles élémentaires et primaires (57 € pour une première inscription, 55 € pour un

rechargement). Pour les élèves des collèges et lycées, il faudra choisir le Pass Jeune (72 € pour une première inscription, 70 € pour un rechargement).

RENSEIGNEMENTS:

- Gares Routières: Saint-Raphaël - 0494 44 5270 - Fréjus 0494 53 7846



Les inscriptions sont réalisables en ligne ou auprès des gares routières de Fréjus et de Saint-Raphaël et des Mairies des Adrets de l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens
<https://abonnementscolaire.agglobus-cavem.com>

Le titre ZOU!

Ce titre permet de se déplacer sur les lignes interurbaines, les Lignes Express Régionales, le Transport Express Régional et le Chemin de Fer de Provence. Le plein tarif est de 90 € mais passe à 45 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €.

RENSEIGNEMENTS:

- Centrale d'appels au 0486885050 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- Gare routière de Toulon 0970830380



Les inscriptions sont réalisables en ligne
<https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes>



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

Entretenir les cours d'eau **pour mieux lutter** contre les inondations

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les cours d'eau sont gérés par Estérel Côte d'Azur Agglomération dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Leur entretien reste cependant l'affaire de tous. Chaque propriétaire, qu'il soit public ou privé, doit respecter le code de l'environnement. L'entretien est une action prioritaire en matière de prévention des inondations. 220 kilomètres de cours d'eau sont recensés sur le territoire.



Qui fait quoi ?

Historiquement les fleuves et rus côtiers du territoire ont été façonnés et aménagés par les collectivités, les riverains et dans les zones rurales par les agriculteurs. Leur entretien est ainsi partagé entre des syndicats, des associations, des collectivités et des propriétaires privés. Plus de 40 km de ces cours d'eau, en zone urbaine, sont entretenus par la Communauté d'agglomération et par trois syndicats : le syndicat de la Garonnette, le Syndicat Mixte de l'Argens et le Syndicat Mixte Inondations Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin. Des prestataires sont chargés de leur entretien annuel et de leur remise en état après les crues importantes. Les autres parties des cours d'eau doivent être entretenues par les propriétaires privés.

Le rôle d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est de rappeler leurs obligations à ces propriétaires et de faire respecter les règles édictées par le Code de l'Environnement.

Quelle est la mission des agents chargés de l'entretien des cours d'eau ?

Ces agents assurent le contrôle et le suivi de l'entretien pour le compte de la Communauté d'agglomération. Ils agissent également préventivement en rappelant aux propriétaires privés leurs obligations : bien entretenir leur portion de cours d'eau, ne pas laisser se former d'embâcles*. Comme le débroussaillage prévient les incendies, l'entretien est l'action prioritaire en matière de

prévention des inondations. Les événements météorologiques intenses donnent lieu à des crues importantes, qui entraînent notamment une forte érosion, des chutes d'arbres ou des obstructions par l'accumulation de branchages. Le rôle des agents du service est donc de faire des contrôles réguliers et des contrôles post crues. Lors d'un constat de défaut d'entretien, d'accumulation d'embâcles ou de risque d'évolution de berge par exemple, les agents sont chargés d'identifier, d'informer et d'écrire au propriétaire. Si le propriétaire ne remédie pas à une carence, les agents peuvent prévenir l'Office Français de la Biodiversité et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Pollutions, déchets, actes d'incivilité : les cours d'eau ne sont pas épargnés

Les déchets jetés par des personnes indécates sur les voiries ou sur les zones de ruissellement finissent dans les cours d'eau (mégots de cigarettes, papiers bouteilles...) et peuvent avoir de graves conséquences sur l'écoulement des crues et la qualité des eaux. Lors d'un coup de vent, de nombreux déchets se retrouvent également dans les cours d'eau puis sur les plages et en mer.

VOUS POUVEZ CONTACTER

- entretien-riviere@cavem.fr



220

km de cours d'eau
sur l'agglomération

* Obstruction du lit d'un cours d'eau, d'un détroit par un amas de matériaux charriés par les cours d'eau.

INVESTISSEMENT

La déchèterie de Fréjus fait peau neuve

Après 5 mois de travaux sans interruption de service, le site a rouvert ses portes au public avec un concept innovant de déchèterie à plat. Plus sûre et plus pratique, la nouvelle déchèterie à plat est la première de ce type dans le Département. Le coût des travaux financé par Estérel Côte d'Azur Agglomération s'élève à plus d'un million d'euros.



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération



« La collecte et le traitement des déchets constituent la principale dépense de fonctionnement de la Communauté d'agglomération. Cette question est au cœur de la qualité de vie des habitants et représente des enjeux économiques et environnementaux majeurs »,

Frédéric Masquelier,

Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Déchèterie de Fréjus


1991
création


37 292
tonnes de déchets
traités en 2020

Collecte des déchets par Estérel Côte d'Azur Agglomération


106 250
tonnes de déchets
ménagers collectés


55 %
de déchets valorisés


Plus de **30**
millions d'euros
consacrés aux
déchets ménagers

Un concept innovant au service de la valorisation

Ce nouvel outil est plus accessible à l'usage et plus pratique. Désormais, les usagers vont directement déposer dans des basculeurs au sol, sans risque de chute, leurs déchets triés devant le compacteur dédié : encombrants, déchets verts, ferrailles, bois, gravats, cartons. L'efficacité de ce système permet d'optimiser le volume de remplissage afin de réduire la fréquence des transports et les émissions de CO₂. Les déchets triés sont envoyés vers les filières de valorisation afin d'être recyclés en matière première secondaire. Avec la mise en service de cette installation, Estérel Côte

d'Azur Agglomération dispose d'un équipement performant répondant aux enjeux de réduction des déchets à la source.

Une compétence stratégique

La Communauté d'agglomération gère pour ses villes membres la collecte des déchets ménagers et assimilés, les déchèteries et la propreté urbaine. Elle finance également le traitement et la valorisation des déchets, en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), qui assure cette mission.

La politique de gestion des déchets s'organise autour de trois objectifs stratégiques :

- réduire la production de déchets par des actions de prévention et de sensibilisation ;
- augmenter le tri, le recyclage et la valorisation des déchets ;
- garantir la qualité du service public dans une démarche de satisfaction et de confiance des usagers, tout en maîtrisant les coûts et intégrant les exigences réglementaires.

Après la sécurisation de la déchèterie de Puget puis l'aménagement de celle de Fréjus, l'objectif est de reprendre la signalisation de celle de Saint-Raphaël.

GRUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Avec vous le puget de demain

Poubelle la vie à Puget

"Déballés illégaux", "Aménagement douteux", "Montagne de déchets" sont les gros titres qui ont fait la une de l'actualité, récemment, dans les médias locaux et régionaux.

Ces termes peu flatteurs pour Puget sur Argens sont pourtant l'expression d'une triste réalité à laquelle sont confrontés de nombreux Pugétois.

Que cela soit des déballés dans la plaine de l'Argens avec des conséquences qui pourraient être catastrophiques en cas d'inondation, ou des terrassements suspects comme aux belles terres 2, ou encore cette montagne de remblais et de déchets qui croît de jour en jour à l'entrée de Puget, malgré des injonctions de remise en état par les autorités, il n'y a pas un quartier de notre commune qui ne subisse les affres de décisions douteuses ou d'une passivité gênante.

L'œuvre de ces entreprises malveillantes est une insulte visuelle, écologique et environnementale.

Face à elles, nous devrions avoir un Etat fort, intransigeant. Hélas dans ce domaine et comme dans beaucoup d'autres, celui-ci est démissionnaire.

La municipalité a aussi son rôle à jouer dans les contrôles, le suivi des permis de construire et d'aménagement.

Le maire grâce à ses pouvoirs judiciaires, dispose d'une police municipale pour empêcher ces entreprises contrevenantes.

Il est plus que temps de faire respecter la loi avec l'énergie ... de celle qui fait déplacer les montagnes !

Contactez-nous sur : rnpuget@gmail.com

et sur Facebook : Rassemblement National de Puget sur Argens.

GRUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Stéphane Morféa 2020

Le 27 septembre dernier, un reportage sur Puget a été diffusé sur France TV.

Hélas, le sujet ne portait sur le bien vivre à Puget, mais plutôt sur le cauchemar que vivent les riverains du quartier du Jas Neuf en raison de la montagne de déchets et de gravats du BTP, d'une hauteur équivalente "à un immeuble de cinq étages", qui fait de leur vie un enfer au quotidien.

Monsieur le Maire devrait donner au conseil municipal et aux Pugétois une information détaillée sur tous les éléments de ce dossier. A ce jour, nous savons que le balai des camions dure depuis plus de quatre ans, que l'exploitant du site a été condamné au printemps dernier, à remettre le site en l'état dans les 18 mois, mais malgré cette condamnation, le défilé des camions continue, y compris la nuit, et la Montagne, elle, continue de croître inexorablement ...

Il n'est pas normal que les services de l'état ne contrôlent pas régulièrement que l'exploitant exécute réellement son obligation de nettoyer le terrain.

Monsieur le Maire, il faut exiger de la Préfecture une action efficace qui mette fin à cette décharge.

Rappelons que le tracé de la RDN7 bis doit passer par ce terrain et que sans résultat concret, ce seront nos impôts qui paieront le nettoyage du terrain ! Il est urgent d'agir !

GRUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

M. Jurez Hervé

Bonjour, je tenais à informer les Pugétoises et Pugétois que depuis que j'ai quitté le groupe majoritaire, je reçois des lettres anonymes de menaces, d'intimidation, de fausses affirmations, j'ai eu deux fois en deux semaines les pneus crevés de mon véhicule. À chaque fois que je relève des faits que je juge dommageables pour Puget je reçois systématiquement des lettres anonymes d'un lâche(s). Alors que ces lâches comprennent que ces lettres vont directement au procureur de la République et qu'il y a déjà un dossier en cours. D'autre part je continuerai à faire mon travail d'opposant, d'essayer de faire bouger les choses et relever certaines aberrations que je jugerai utiles de signaler. Je déplore toujours l'état lamentable de la voirie. J'aimerais que plus de moyens soient mis à disposition pour l'entretien des espaces verts. Je métonne aussi du nombre incroyable de panneaux de signalisation installés dans cette ville et ce ne sont pas les moins coûteux... Il faudrait qu'on m'explique aussi l'utilité de tous ces changements récurrents de sens de circulation dans la ville ?

Je tenais toutefois à signaler le bon travail et la bonne initiative concernant la plantation d'un olivier en remplacement de l'ormeau historique du centre-ville qui avait été vandalisé.

Hervé JUREZ

GRUPE MINORITAIRE D'OPPOSITION

Tous Pugétois

Selon les mots de notre 1er magistrat, Puget est une ville bien gérée qui n'a aucun problème de finances, le contraire ne nous effleure même pas l'esprit au vu des décisions prises.

Devant l'explosion de la circulation en ville et la pénurie de places de parking la solution que beaucoup de pugétois attendaient depuis longtemps mais toujours repoussée, proposée par l'équipe dirigeante est enfin arrivée et cela après un temps de réflexion certain. Notre équipe dirigeante a décidé tout simplement de transformer certaines voies de communications, non pas en trottoirs pour les piétons, non pas en pistes cyclables mais en parkings.....

A n'en pas douter, le passage de deux voies à une, fluidifiera bien évidemment le trafic et réduira les risques d'accidents. Notre équipe dirigeante pense sûrement que les Pugétois ne sont plus à un nouveau sens de circulation près, le tout pour quelques litres de peinture sur la chaussée... Un rapport Efficacité/Prix, digne du Guinness...

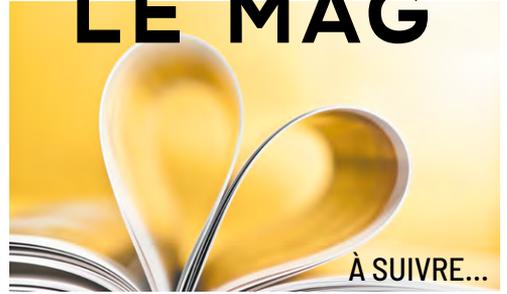
A, Barkate pour "Tous Pugétois".

GRUPE MAJORITAIRE

Notre commune n'est pas une décharge !

Un entrepreneur qui ne respecte pas la loi en matière de stockage de déchets du bâtiment c'est installé au niveau de la zone d'activité du Jas Neuf. Consciente et sensible à l'irrespect de la législation en matière de réglementation d'urbanisme la municipalité a utilisé tous les moyens qui étaient à sa disposition dans le domaine juridique afin de faire stopper cette activité : constats de la Police municipale, dépôt de plainte, actions en justice... Grâce à toutes les actions menées par la Ville depuis 2017, il a été condamné en avril dernier à remettre le site en état sous 18 mois, soit novembre 2022. L'objectif de la municipalité est de faire stopper cette activité le plus vite possible. Le dossier est entre les mains de l'Etat et de la justice. Malgré cela les camions vont et viennent sur le site tous les jours et même la nuit. Le Maire et les élus se sont rendus plusieurs fois sur place au mois de septembre pour le constater, ils ont aussi été à la rencontre des riverains excédés, à juste titre, par cette montagne de déchets et les nuisances qu'elle crée. La santé et le bien être des riverains nous préoccupent ainsi que le potentiel impact environnemental. Le Préfet a de nouveau été informé et nous attendons des actions concrètes pour les semaines ou mois à venir en espérant pouvoir vous apporter de bonnes nouvelles rapidement !

C'était VIVRE À PUGET LE MAG'



À SUIVRE...

Info +



Démocratie locale

Le prochain Conseil municipal se tiendra le jeudi 2 décembre 2021 en mairie.

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la ville : www.pugetsurargens.fr



**PARTAGEONS DE
BONS MOMENTS**

HUMOUR

Main mise

LE CAS PUCINE
[MAIN MISE]

VENDREDI
15
OCTOBRE

© PATRICK BORKOWSKI

THÉÂTRE

NOCES DE ROUILLE

VENDREDI
29
OCTOBRE

CONCERT

CAMILLE & JULIE BERTHOLLET
[NOS 4 SAISONS]

DIMANCHE
31
OCTOBRE

© SIMON FOWLER

HUMOUR MUSICAL

AKRO PERCU
[A HAPPY RHYTHM COMEDY]

VENDREDI
05
NOVEMBRE

© ANDREA AGUIAR

29ÈME FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

6 PIÈCES EN 5 JOURS !

DU **10** AU **14**
NOVEMBRE

CONCERT

AGUSTÍN GALIANA
[PLEIN SOLEIL]

VENDREDI
19
NOVEMBRE

HUMOUR MUSICAL

LES COQUETTES
[MERCI FRANCIS !]

MARDI
23
NOVEMBRE

© ILLIEN PANDIJOY

DANSE

CIE PYRAMID
[SUR LE FIL...]

MARDI
23
NOVEMBRE

© GILLES AGUIAR

HUMOUR

LAURIE PERET
[SPECTACLE ALIMENTAIRE EN ATTENDANT LA PENSION]

VENDREDI
15
OCTOBRE

ACCÈS SPECTACLE AVEC PASS SANITAIRE